

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 5264 du 2 avril 2019 portant promotion du sous-officier de gendarmerie
du cadre général de la garde républicaine – branche « orchestres-chœur de l'armée française »**

NOR : INTJ1909389S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 19906 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828607S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2019 :

Le Coz Jean-Christian NIGEND : 183 189 NLS : 8035006

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 avril 2019.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,*
D. STRIEBIG